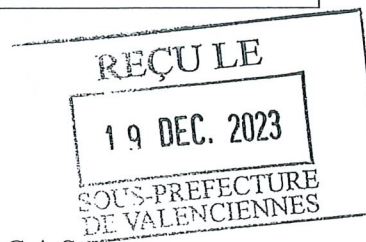




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ESCAUDAIN

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023
CONVOCAION EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023

DELIBERATION N°03/06/2023



Présidence : Monsieur SALIGOT Bruno, Maire d'Escaudain, Président du C.C.A.S.

Nombre d'Administrateurs en exercice : 17

Nombre de membres présents : 11

Nombre d'excusés : 5

Nombre d'absents : 1

Membres présents : Mesdames TRIOUX Annick, BUISINE Muriel, DHENAIN-LOCQUENEUX Paulette, GALAND Mélanie, TROIA Laure ;
Messieurs SALIGOT Bruno, BREEM Hervé, CLOET Geoffrey, GIL Eugène, PALYGA Michel et SENECHAL Arnaud.

Membres excusés : Mesdames BONHOMME Yvette, GRATTEPANCHE - JANICKI Céline, PARYS Jeanne-Aimée, STIEVENARD Karine et Monsieur ADIMI Karim.

Membres absents : Madame PLAYE Maryse.

OBJET : BUDGET CCAS - SAAD 2023 -DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Budget Primitif 2023 voté le 13 Avril 2023 ; délibération n°09/03/23

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Considérant qu'il convient de procéder à des régularisations comptables en section de fonctionnement budgétaire ;

Vu le projet de décision modificative prenant en compte ces régularisations et notamment :

En section de fonctionnement :

SECTION BUDGETAIRE		DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Groupe 2 –Chapitre 012 – article 64111	20000	
	Groupe 2 –Chapitre 012 – article 64131	21000	
	Groupe 1 – Chapitre 017 – article 73324111		41000

Après délibération, le Conseil d'administration

APPROUVE la décision modificative n° 1 au budget 2023, selon les équilibres suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	0 €	0 €
Section de fonctionnement	41 000 €	41 000 €
TOTAL	41 000 €	41 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité par Mesdames TRIOUX Annick, BUISINE Muriel, DHENAIN-LOCQUENEUX Paulette, GALAND Mélanie, TROIA Laure ;
Messieurs SALIGOT Bruno, BREEM Hervé, CLOET Geoffrey, GIL Eugène, PALYGA Michel et SENECHAL Arnaud.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE
Date de réception en Sous-Préfecture 19/12/2023
Date d'affichage 19/12/2023
Date de Notification 19/12/2023

Bruno SALIGOT

Maire
Président du C.C.A.S.



Bruno SALIGOT
Maire d'Escaudain
Président du C.C.A.S.